

Domaine : Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Musique et musicologie

DIPLÔMES NATIONAUX

MASTER MUSICOLOGIE : ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

Le **MASTER Musicologie : Administration et gestion de la musique** est une formation hautement professionnalisante en deux ans des cours assurés par des professionnels reconnus, des stages dans les organisations privées et publiques du secteur et des outils professionnels concrets.

🕒 **Durée de la formation :** 4 semestres

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset

75018 Paris

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

CPF : Éligible

ECTS : 120

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

OBJECTIFS

- Acquérir une double compétence en musique et administration culturelle.
- Suivre des cours assurés par des professionnels reconnus, d'effectuer des stages dans les organisations privées et publiques du secteur musical et de manipuler des outils professionnels.

CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Le Master s'adresse à des titulaires d'un diplôme Bac+3 (musicologie, gestion, administration, droit, communication, grandes écoles, IEP, etc.).

La Licence en Musicologie de Sorbonne Université propose des options permettant de se préparer à ce Master. Il est accessible au terme d'une sélection par épreuves écrites et orales.

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER Musicologie : Administration et gestion de la musique », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Musique et musicologie). Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Les enseignements, représentant plus de 470 heures en présentiel sont assurés par des professionnels français et étrangers autour de plusieurs axes :

- Stratégies musicales et développement.

- Musique et numérique.
- Politiques publiques en matière musicale.
- Compétences transversales (droit, gestion, ressources humaines).

En plus des cours, la formation comprend :

- Des travaux sur des projets concrets (mises en situation).
- Des conférences assurées par des personnalités reconnues.
- La rédaction d'un mémoire de recherche en lien avec des problématiques du monde professionnel.
- Un stage professionnel équivalant à trois mois à temps plein.
- Une préparation à la recherche d'emploi dans le domaine de la musique.
- Des rencontres avec d'anciens étudiants consacrées à des thèmes spécifiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La liste des candidats admis à se présenter, ainsi que des informations (lieu et horaires) relatives au déroulement des épreuves sera mise en ligne sur le site Internet de l'UFR. Il n'y aura pas de convocation individuelle. Pensez à vérifier périodiquement votre messagerie.

- Première phase, épreuves écrites, le concours comportera les épreuves suivantes :
 - Dissertation sur un sujet de culture générale.
 - Questions portant sur la vie musicale.
 - Questions de culture musicale (« musique classique » et « musiques actuelles »).
 - Test d'anglais (traduction d'un texte de l'anglais au français).
- Deuxième phase, épreuves orales :
 - Entretien oral d'une demi-heure environ portant sur le sujet de mémoire proposé par le candidat (dix minutes) et sur son projet professionnel ainsi que sur ses motivations (dix minutes).

DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle :

- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- Des conférences par des professionnels de niveau international.
- Une préparation pratique à l'embauche.
- La diffusion périodique d'offres de stage et d'emploi (par l'association des étudiants Admuses).

Débouchés professionnels :

- Labels discographiques.
 - Théâtres d'opéra, salles de spectacle, orchestres, ensembles musicaux... : production, direction administrative et financière, direction générale.
 - Entreprises de production de spectacles, de tournées.
 - Agences artistiques.
 - Collectivités locales.
 - Conservatoires de musique.
-

LES + DE LA FORMATION

La mention de Master de Musique et Musicologie de Sorbonne Université, c'est :

- Au sein d'une grande université, le plus grand pôle de formation et de recherche en musicologie de France avec une quantité considérable de ressources : ressources documentaires, bibliothèques, ressources électroniques, instrumentarium, salles d'informatique, logiciels et matériel audiovisuel, studio d'enregistrement, salles de répétition.
 - Une importante équipe d'enseignants-chercheurs couvrant de très nombreuses spécialités sur les plans thématique, chronologique, méthodologique, géographique, etc.
 - Une structure adossée à une équipe de recherche rattachée également au CNRS et à la Bibliothèque nationale de France : l'Institut de recherche en musicologie (IReMus).
 - Une offre de formation comprenant plusieurs parcours et options de Master.
 - Une ouverture internationale :
 - Une partie des cours et des conférences est donnée en anglais.
 - Des étudiants proviennent de différents pays (Allemagne, Suisse, Cuba, Pologne, Chine, Russie, Taiwan, Australie, Colombie, Espagne, Pays-Bas, Turquie, etc.).
 - Des débouchés existent à l'étranger (Allemagne, Autriche, Suisse, États-Unis, Australie, etc.).
 - Un fonctionnement en réseau :
 - Entre étudiants et enseignants.
 - Entre étudiants et professionnels.
 - Entre promotions.
 - Des partenaires (stages, mémoires de recherche) :
 - Bureau de la musique de la Ville de Paris.
 - Réunion des Opéras de France.
 - FGO Barbara – Trois Baudets.
 - Théâtre du Châtelet.
 - La mobilité étudiante :
 - Que les étudiants puissent accomplir un séjour dans une université étrangère fait partie intégrante de leur formation.
 - Il existe plusieurs dispositifs, que ce soit le programme Erasmus ou des conventions internationales, qui permettent aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans une université partenaire.
-
-